



# Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ

### Résultats du référendum sur le lieu d'enfouissement à Saint-Nicéphore : Le Front commun encouragé par la réaction du ministre

**Montréal, le 26 mars 2013** - Après que les citoyens de l'endroit aient rejeté dimanche dernier par référendum l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) par la multinationale Waste Management, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) salue la réaction du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Monsieur Yves-François Blanchet, qui a déclaré par communiqué de presse qu'il *n'ira pas à l'encontre du souhait exprimé*.

« Pour nous, l'épisode du LET de Saint-Nicéphore tire à sa fin. Il faut dès maintenant gérer sa fermeture progressive jusqu'à l'atteinte des capacités déjà autorisées » affirme Guy Garand, président de l'organisme. « Le gouvernement a non seulement toute l'autorité légale de ne pas émettre de décret autorisant l'agrandissement, il a également l'autorité morale de le faire » poursuit-il.

Le FCQGED se dit prêt à collaborer avec le ministre afin de discuter d'alternatives rapides pour la clientèle de ce lieu d'enfouissement et la MRC de Drummond. « Des solutions régionales existent à très court terme » affirme Monsieur Claude Messier, administrateur du FCQGED.

Le Front commun rappelle toutefois que le conseil des ministres n'a pas le droit d'autoriser l'agrandissement de ce lieu d'enfouissement sans l'approbation de la population locale selon le décret n° 626-2004 émis en 2004.

— 30 —

Pour information : M. Karel Ménard : (514) 396-2686  
Portable : (514) 647-3438

---

FCQGED  
4200, rue Adam  
Montréal (Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686  
info@fcqged.org  
www.fcqged.org